



GIVE EUR-HOPE ASBL

Procès -verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2023 à 10 heures pour l'adaptation des statuts au code des sociétés et des associations

Le quorum, prévu à l'article 16 des statuts (deux tiers des membres effectifs, présents ou représentés) pour la modification des statuts, n'a pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire pour l'adaptation des statuts au code des sociétés et des associations, qui s'est tenue en présentiel à Etterbeek, avenue des nerviens 105, le 13 octobre 2023 à 10 heures.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à nouveau, a eu lieu le 10 novembre 2023 à 10 heures en présentiel à la même adresse que lors de la première convocation.

Etaient présents : Baudouin Sury, président et Dominique Levieil, administrateur. Etaient représentés Annalisa Garetto Mancardi et Jean-Marie Visée, administrateurs.

La mise en conformité des statuts de l'association Give Eur-Hope asbl a été approuvée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Bruxelles, le 10 novembre 2023

Annalisa Garetto Mancardi

Secrétaire Administrateur